



Le parapet amont vu depuis l'ouest avant sa surélévation en 2018.

IVR52\_20198502623NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés